

Décembre 2023



Depuis l'été 2020, VALOREM étudie en étroite relation avec les acteurs du monde agricole et les collectivités, la possibilité d'installer un parc agrivoltaïque sur la commune de Sainte-Hélène. Ce projet proposera une complémentarité entre activités agricoles et production d'énergie renouvelable et participera à l'atteinte de des objectifs de la Région, à travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet.

→ LE GROUPE VALOREM, QUI SOMMES NOUS ?

Groupe français et indépendant basé à Bègles depuis près de 30 ans, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international.



Solaire



Eolien



Eolien
en mer



Hydroélectrique



Hydrogène



→ NOS RÉFÉRENCES SOLAIRES DANS LE MÉDOC



4 parcs
installés dont
un parc cédé



28 MWc
de puissance



36,4 MWh
de production/an



Soit l'équivalent de
la consommation
8 000 foyers*

*Chiffres ENEDIS & INSEE 2019



ZOOM SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE CORDES



En 2020, le propriétaire d'une ancienne ferme a pris contact avec VALOREM pour trouver une nouvelle vocation à ses parcelles en friche. L'idée d'un projet agrivoltaïque est né.

Le principe ?

Cultiver et valoriser ses terres tout en y installant des panneaux solaires. Un dispositif qui a été présenté à la commune de Sainte-Hélène fin 2022 et qui a reçu une délibération favorable début 2023. Ainsi les études environnementales ont pu être lancées.

→ Aujourd'hui VALOREM recherche un exploitant agricole pour y installer son activité. Plus d'infos en page 4.

*Consommation résidentielle -Chiffres ENEDIS 2021 - **RTE 2019



25 ha
DE SURFACE ÉTUDIÉE



15 GWh
DE PRODUCTION
ANNUELLE ATTENDUE



12 MWc
DE PUISSANCE MAXIMALE



soit **36%**
DES BESOINS ÉLECTRIQUES
RÉSIDENTIELS DE LA COM.
DE COM. DE LA MEDULIENNE*



5 680
TONNES CO² ÉVITÉES**

→ L'OBJECTIF DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Construire une co-activité agricole et solaire pour aller vers une agriculture économiquement viable, durable et intégrée aux filières locales.

Types de cultures envisagées dans l'agrivoltaïsme :



Cultures inter-rang
maraîchage, grandes cultures etc.



Cultures sous panneaux mobiles
arboriculture, pépinière, baies, etc.



Élevage
pâturage ovin, caprin, volaille etc.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agrivoltaïsme : est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes leurs formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.



UN PROJET INTEGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies permettent**

de dresser l'état initial du site, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

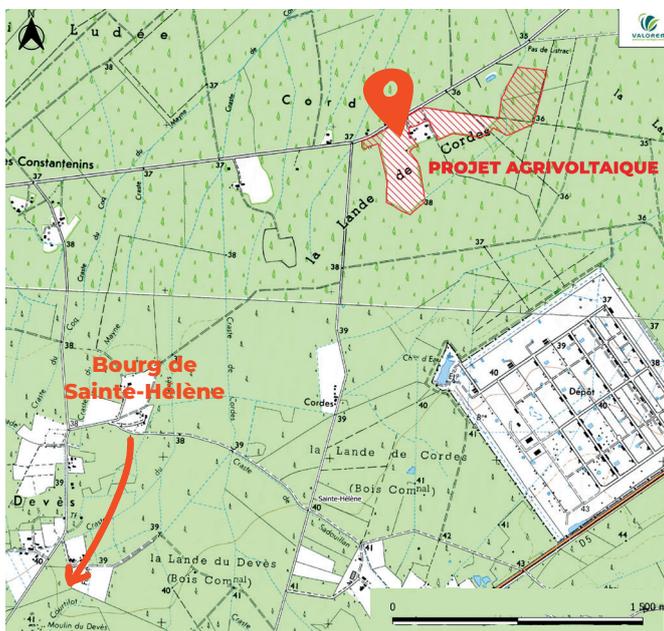
Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.



Le Fadet des Laïches



Le Tarier pâtre



La zone étudiée pour l'installation du parc solaire se situe au nord de la commune de Sainte-Hélène, au nord du lieu-dit « Cordes »





LES BÉNÉFICES DU PROJET

POUR LE TERRITOIRE



Contribue à la **transition énergétique** grâce à la production d'une énergie verte décarbonée



Participe à l'**atteinte des objectifs de la région** à travers son plan «PCAET»



Des retombées économiques pour le territoire



Dynamise l'agriculture locale avec de nombreux débouchés agricoles possibles



Favorise la vente en circuit court en réponse à la demande locale



Soutien à l'**installation d'un agriculteur exploitant**



→ LES ATOUTS DU PROJET



Un ensoleillement favorable



Un projet agricole concerté



Nombreux débouchés agricoles possibles



Un projet adapté aux enjeux environnementaux



Un raccordement électrique possible

LES APPORTS DU MODÈLE AGRIVOLTAÏQUE



Diversification et pérennisation des cultures



Développement de nouvelles filières locales



Respect de l'environnement



Protection contre les aléas climatiques

→ Un partage optimal de la production agricole et électrique





LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2020

SEPTEMBRE

Première rencontre de VALOREM avec le propriétaire

2023

JANVIER

Présentation du projet à la commune et délibération favorable pour lancer les études de faisabilité

MARS

Lancement des études environnementales, agricoles et paysagères

2024

JANVIER

Ouverture d'une levée de fonds auprès des habitants

MARS

Fin des études
Définition de l'implantation finale du projet

FIN D'ANNÉE

Dépôt du dossier à la préfecture

2025

Obtention des autorisations

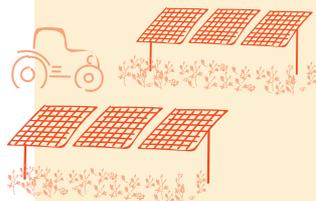
Financement

2026

Lancement du chantier

Mise en service pour une durée d'exploitation de 25 ans

Inauguration du parc en présence des élus et habitants



À LA RECHERCHE D'UN EXPLOITANT AGRICOLE

→ **VOUS ÊTES AGRICULTEUR EXPLOITANT ?**

VALOREM recherche un exploitant pour mettre en place un projet agricole au sein de la centrale photovoltaïque en complémentarité de la production électrique.



À 9 MIN DE SAINTE-HÉLÈNE



25 HECTARES À EXPLOITER



PLUSIEURS CULTURES POSSIBLES



UN CORPS DE FERME SUR PLACE

→ **INTÉRESSÉ(E) ?**

CONTACTEZ LA RESPONSABLE DU PROJET

LUCIE LABARTHE - 06 35 33 20 88



PLUS D'INFORMATIONS :

www.parc-agrivoltaique-cordes.fr

Lettre d'information N°1

Décembre 2023
Commune de Ste Hélène

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Votre contact dédié

Lucie Labarthe
Cheffe de Projets

lucie.labarthe@valorem-energie.com
06 35 33 20 88

Agence VALOREM

213, Cours Victor Hugo
33130 Bègles

www.valorem-energie.com




VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR